



Ministère des Affaires Etrangères, de
l'Intégration Régionale et de la Coopé-
ration au Développement

MAEIRCD-MAGAZINE

No25 du 13 mars 2026

Les dirigeants locaux sont appelés à renforcer la Gouvernance et le développement du pays



Le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye, a animé le mardi 10 mars 2026 à Bujumbura, une réunion à huis clos à l'intention des Gouverneurs et des Administrateurs des communes afin de faire le point sur la mise en œuvre des nouvelles structures de gouvernance et de promouvoir la bonne gouvernance au Burundi. A l'issue de la réunion, le Chef de l'Etat Burundais a révélé à la presse que le pays reste stable et sécurisé. Il a ajouté que la démocratie s'exerce pleinement sur l'ensemble du territoire grâce à un leadership responsable et engagé des autorités locales. D'après le Chef de l'Etat, la démocratie est l'instrument du peuple, lui, qui connaît le mieux l'état de

la gouvernance.

Le Président Ndayishimiye a également signalé les priorités sur lesquelles reposent le développement et le bien-être des citoyens. Il s'agit de la prévention des catastrophes et la protection de l'environnement. Pour ce, il a appelé les Gouverneurs des Provinces et les Administrateurs Communaux à sensibiliser la population à planter des arbres dans leurs ménages et à se préparer aux aléas climatiques. En ce qui est du renforcement des infrastructures et administration locale, il a indiqué que toutes les zones administratives doivent disposer des bureaux et équipements nécessaires, permettant aux responsables locaux de mieux servir les populations.

Dans cette Edition:

page

Les dirigeants locaux sont appelés à renforcer la Gouvernance et le développement du pays

1

Célébration de la Journée internationale des droits de la femme

2

Participation de la Première Dame du pays à une marche sportive à Gitega : une activité importante pour la prévention de certaines maladies

3

Primature: Audience accordée à Mathias Naab et Emma N'Gouan Anoh

4

Le Premier Ministre reçoit en audience le Secrétaire Général de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale

4

L'Ambassadeur de la République de Chine au Burundi présente les copies figurées de ses lettres de créance

5

Célébration de la Journée Internationale de la Femme au Ministère en charge des Affaires Étrangères

6

Audience accordée à la chargée d'Affaires de l'Union Européenne(U.E) au Burundi

6

Session de Briefing des Secrétaires Permanents Membres du Comité Technique Conjoint sur le Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable entre le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies 2023-2027

7



Pour redorer l'image du pays, les citoyens doivent être encouragés à maintenir leurs milieux de vie propre, à s'habiller correctement, installer des lampes devant les maisons pour éclairer le long des routes, et planter des fleurs pour embellir l'environnement. Concernant l'accès à l'information, des points de connexion internet doivent être créés pour les jeunes afin de faciliter leurs recherches. Quant à la fiscalité, les citoyens sont appelés à respecter les obligations fiscales, dont les taxes servant à financer les écoles, les hôpitaux, les routes et autres projets de développement.

Le Président de la République du Burundi, Son Excellence Evariste Ndayishimiye a déclaré que s'agissant de la protection du patrimoine foncier de l'État, aucun citoyen n'a le droit de vendre des parcelles à des étrangers. Seul l'Etat peut les attribuer, conformément aux lois. Il a aussi signalé que les zones situées à 150 mètres du lac Tanganyika de Gatumba jusqu'à Nyanza-Lac, appartiennent au domaine public. Les projets qui s'y pratiquent sont autorisés uniquement par la réglementation en vigueur. Les parcelles accaparées illégalement doivent être restituées à l'État et des espaces verts doivent être prévus.

Son Excellence Evariste Ndayishimiye a en outre invité les dirigeants à s'engager comme de bons leaders dans la vision nationale du Burundi « pays émergent en 2040 et développé en 2060 ». Selon lui, un bon leader doit savoir se comporter face aux défis, avoir une vision claire pour sa commune, mobiliser ses compétences pour le développement local, prendre rapidement des décisions appropriées et favoriser l'unité et la collaboration dans le travail. (ABP)

Célébration de la Journée internationale des droits de la femme



Le lundi 9 mars 2026, le Burundi s'est joint au reste du monde pour célébrer la Journée internationale des droits de la femme, commémorée chaque année le 8 mars. Cette année, elle est célébrée sous le thème : « Le rôle de la femme dans la promotion des droits humains et d'une justice inclusive ». Les cérémonies nationales se sont déroulées au Stade Ingoma, dans la ville de Gitega, en présence du Chef de l'Etat Son Excellence Evariste Ndayishimiye, accompagné de la Première Dame du Burundi Angeline Ndayishimiye et différentes Hautes autorités du pays. Les festivités ont débuté par un long défilé des femmes issues de diverses institutions publiques et privées avec des



pancartes en mains. Le défilé s'est clôturé par la participation des jeunes filles et des femmes œuvrant au sein des corps de défense et de sécurité.

Dans son discours, le Président Ndayishimiye, se basant sur le thème de cette édition, a rappelé que les institutions de l'Etat demeurent les garantes de ces principes. Il a souligné que les femmes occupant déjà des postes de responsabilité dans l'administration publique doivent servir d'exemples dans la promotion de l'équité et de la justice. Il a réitéré que si tous les citoyens sont égaux devant la loi, le pays attend une contribution de chacun selon ses capacités. Le Chef de l'Etat a exhorté les femmes à dé-

fendre toute victime d'injustice, citant en exemple les figures légendaires d'Inamujandi et de Ririkumutima, tout en les évitant à l'exemplarité. Il a saisi cette occasion pour féliciter les femmes qui cultivent l'excellence, notamment son épouse pour ses actions sociales, notamment la construction du centre Urumuri (dédié au traitement des femmes souffrant de fistule obstétricale) et l'introduction de la fécondation in vitro à la Polyclinique Umugiraneza. « Grâce à ces initiatives, de nombreuses familles retrouvent aujourd'hui la joie », a-t-il précisé.

Le Président de la République du Burundi s'adressant aux participants Concernant l'attribution des postes de responsabilité dans l'administration, il a précisé que ne pas être nommé à certaines fonctions ne signifie pas être exclu. Il a expliqué que la gestion du pays ne consiste pas en un partage de postes car les hautes fonctions ne représentent que 2000 postes pour une population de plus 12 millions d'habitants. « Les postes de responsabilité restent limités et les personnes qui y accèdent sont choisies parmi un grand nombre de candidats. Les femmes et les hommes sont égaux, il n'existe pas de postes réservés exclusivement aux femmes. Répondant sur le défi de manque de moyens pour le Forum des femmes du Burundi, le Président Ndayishimiye a indiqué que désormais les fonds sont octroyés sur base des activités prévues dans le Plan de Travail et Budget Annuel (PTBA). Il a demandé aux responsables de ce forum de préparer les activités à réaliser afin que l'Etat puisse leur accorder les moyens nécessaires, mais que ces fonds doivent servir à la

mise en œuvre d'activités concrètes et visibles, et non à l'organisation de simples réunions.

Le Président Ndayishimiye a enfin demandé aux femmes de renforcer l'éducation des enfants. Il a déploré l'apparition d'un comportement où une fille épouse un garçon qu'elle n'aime pas, uniquement pour ses biens, ce qui conduit rapidement à une séparation (divorce) alors que la femme a le rôle déterminant dans la consolidation de la famille. Il a indiqué que la société burundaise souhaite des foyers fondés sur l'amour et la compréhension mutuelle entre l'homme et la femme. Il a rappelé que la femme est la source du bonheur au sein du foyer. Il a encouragé les femmes à protéger leurs familles et à éviter de détruire leurs foyers pour en chercher d'autres, d'où il a annoncé l'organisation prochaine de séances de sensibilisation sur la vision de la famille burundaise de demain.

Prenant la parole, la Vice-Présidente du Forum National des femmes Madame Madeleine Bamwizere, a salué les progrès enregistrés dans la promotion de la femme au Burundi. Elle a notamment cité la confiance accordée aux femmes dans l'occupation de hautes fonctions de l'Etat, y compris dans des domaines qui leur étaient auparavant peu accessibles, tels que la magistrature suprême ou certains postes de direction dans des institutions stratégiques. Il convient de signaler que, lors de ces cérémonies, outre la Première Dame du Burundi, plusieurs autres femmes ont reçu des certificats en reconnaissance de leur engagement dans la promotion des droits de la femme. (ABP)

Participation de la Première Dame du pays à une marche sportive à Gitega : une activité importante pour la prévention de certaines maladies



La Première Dame du Burundi, Angeline Ndayishimiye, à travers son club sportif « Pas à pas ; bien-être pour tous », s'est jointe, dans la soirée du vendredi 13 mars 2026, aux habitants de la ville de Gitega et ses environs,

à une marche sportive sur une distance d'environ 15 kilomètres.

La marche a débuté à Songa, au niveau du Grand séminaire Jean Paul II. Les participants se sont ensuite dirigés vers le centre-ville de Gitega en passant par les collines Ceru, Birohe, Rutonde et Masanganzira, avant de prendre la direction du centre-ville de Gitega en passant près de l'Ecole paramédicale de Gitega, pour terminer au terrain de basketball, où les participants ont clôturé cette activité par des exercices d'étirement et de relaxation musculaire.

Cette activité sportive s'inscrit dans le cadre de la promotion du bien-être physique et de la santé publique.

Les participants ont exprimé leur gratitude envers la Première dame du pays pour avoir initié ce programme qu'ils jugent très important dans la prévention de certaines maladies et l'amélioration de leur santé.

Par cette initiative, Angeline Ndayishimiye continue à encourager la population à pratiquer des activités physiques régulières, afin de préserver leur santé et de promouvoir un mode de vie sain. **(Le Renouveau)**

Primature: Audience accordée à Mathias Naab et Emma N'Gouan Anoh



Le Premier Ministre du Burundi, Monsieur Nestor Ntahontuye a reçu en audience, le mercredi 11 mars 2026, le Directeur du Centre régional du service du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) pour l'Afrique, Monsieur Mathias Naab et la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le Développement Madame Emma N'Gouan Anoh. Les trois personnalités ont essentiellement échangé sur le renforcement de la collaboration entre le Gouvernement du Burundi et le Programme des

Nations Unies pour le Développement.

Le Chef de bureau chargé de la communication à la Primature Monsieur Joseph Manirafasha, à la sortie de l'audience a indiqué que : Aligner les programmes du PNUD aux priorités nationales était au menu des échanges. C'est notamment l'atteinte de la Vision du Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060, où le Chef du Gouvernement a montré les projets phares pour l'émergence et le développement du pays.

Dans une interview accordée à la presse, les deux visiteurs Monsieur Mathias Naab et Madame Emma N'Gouan Anoh ont salué la qualité de la collaboration entre le Programme des Nations Unies pour le Développement et le Burundi. Ils promettent d'accompagner les priorités nationales dont la réforme de la décentralisation. Ils n'ont pas manqué de féliciter le Président Evariste Ndayishimiye pour être porté à la tête de l'Union Africaine et ont réitéré la disponibilité en tant que PNUD, à accompagner sa présidence pour un grand bénéfice à l'Afrique. **(Le Renouveau)**

Le Premier Ministre reçoit en audience le Secrétaire Général de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale



Le Premier Ministre du Burundi, Monsieur Nestor Ntahontuye a reçu en audience, le mercredi 11 mars 2026, le Secrétaire Général de l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS), Mon-

sieur Marcelo Abi-Ramia Caetano, venu pour une visite de travail et de courtoisie.

Au sortir de l'audience, le Chef de bureau chargé de la communication à la Primature, Monsieur Joseph Manirafasha a fait remarquer que l'Association internationale de la sécurité sociale regroupe déjà cent soixante-cinq (165) pays membres et compte autour de trois cent quarante (340) institutions de sécurité sociale.

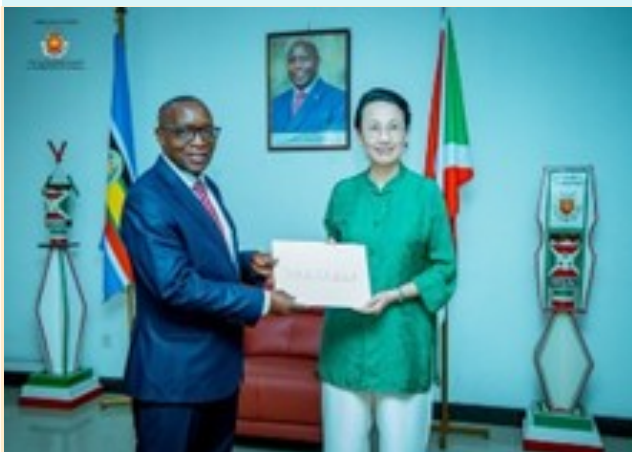
Monsieur Manirafasha a ainsi indiqué à la presse, que le Secrétaire Général de l'Association internationale de la sécurité sociale a présenté au Premier Ministre les missions spéciales de cette organisation. Ces missions vont toujours dans le sens de partage d'expérience avec les institutions de sécurité sociale des différents pays membres de l'Association internationale de la sécurité sociale, à travers tous les continents. Il lui a parlé de la

manière dont cette organisation offre des opportunités d'échange d'expertise et d'expériences pour renforcer et améliorer les services de sécurité sociale dans divers pays à travers tous les continents.

A son tour, le Premier Ministre Ntahontuye a remercié le Secrétaire Général de l'AISS pour avoir choisi le Burundi pour abriter le séminaire technique de cette association, du 10 au 11 mars 2026 sous le thème, « Services de sécurité sociale inclusifs et

accessibles : le rôle d'une communication efficace. » Il sied de signaler que la mission principale de l'AISS est de promouvoir l'excellence dans l'administration de la sécurité sociale à l'échelle mondiale, en aidant ses membres à développer des systèmes dynamiques, efficaces et inclusifs. Elle vise à renforcer la coopération internationale, diffuser les bonnes pratiques et soutenir l'innovation pour garantir une protection sociale durable. (ABP)

L'Ambassadeur de la République de Chine au Burundi présente les copies figurées de ses lettres de créance



Le 10 mars 2026, le Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, Son Excellence l'Ambassadeur Édouard Bizimana, reçoit en audience l'Ambassadeur de la République Populaire de Chine au Burundi, S.E. Madame l'Ambassadeur Zhu Kewei, qui est venue pour la remise des copies figurées de ses lettres de créance l'accréditant comme Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République Populaire de Chine au Burundi.

Son Excellence le Ministre Édouard Bizimana a souhaité la bienvenue et beaucoup de succès à l'Ambassadeur Madame Zhu Kewei dans ses nouvelles fonctions. Il a évoqué les bonnes relations d'amitié historiques, simples, solides et silencieuses, basées sur une confiance mutuelle, qui existe entre les deux pays. Il a rappelé les projets en cours de la Chine au Burundi et encouragé également ceux qu'elle apporte au Burundi. Il a exprimé l'espoir que tous les projets en cours soient mis en œuvre durant sa mission au Burundi. Il a également informé que le Gouvernement du Burundi apprécie la coopération

avec la République Populaire de Chine, notamment dans le domaine des infrastructures.

Son Excellence Zhu Kewei a vivement apprécié l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. Elle a indiqué que la coopération entre le Burundi et la République Populaire de Chine continuera et se développera davantage en synergie, afin d'aboutir à un développement autonome. Elle a souhaité plein succès au Gouvernement du Burundi dans la mise en œuvre de sa vision de devenir un "pays émergent en 2040 et un pays développé en 2060".

Dans cette perspective, S.E. l'Ambassadeur Zhu Kewei a informé que la République Populaire de Chine lancera très bientôt les travaux de construction du nouveau bâtiment du Ministère à Gitega, soit à la fin de cette année, soit au début de l'année suivante, selon un rythme chinois.

Elle a également affirmé que le tarif douanier zéro adopté par le Gouvernement burundais contribue au développement accru de la coopération entre le Burundi et la République Populaire de Chine, ce qui est bénéfique pour la population.

Le Ministre Édouard Bizimana a promis à Madame l'Ambassadeur que le Gouvernement du Burundi est toujours prêt à accueillir tous les engagements en faveur du développement du pays. Il lui a également assuré que le Gouvernement du Burundi facilitera sa visite dans toutes les régions du pays pour examiner les milieux touristiques ainsi que pour rencontrer les rapatriés. (MAEIRCD)

Célébration de la Journée Internationale de la Femme au Ministère en charge des Affaires Étrangères



Le mardi 10 mars 2026, Son Excellence Ambassadeur Édouard Bizimana, Ministre des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, ainsi que toutes les



Hautes autorités du Ministère, se sont joints au personnel féminin pour célébrer la Journée Internationale de la Femme. Les cérémonies se sont déroulées à la Détente, dans la capitale économique Bujumbura, sous le thème : « Le rôle de la femme dans la promotion des droits de l'homme et de la justice pour tous ».



Madame Rose Ndayikeza, représentante de la cellule Genre au Ministère, a exprimé la gratitude de toute l'équipe à l'occasion de cette journée. Elle a souligné que le thème de cette année appelle à soutenir le développement par un engagement soutenu. Elle a également noté que le mois de mars devrait être un moment propice à l'autoévaluation pour toutes les femmes. Selon elle, un effort accru est nécessaire pour réaliser la vision du Burundi : « un pays émergent en 2040 et développé en 2060 ». De plus, elle a salué la nomination de femmes à des postes de responsabilité au sein du Ministère.

Son Excellence le Ministre Édouard Bizimana a pris la parole pour souhaiter une belle fête à toutes les femmes du Ministère. Il a encouragé chacune d'elles à cultiver la joie tant dans leurs foyers qu'au travail, rappelant que toute activité se réalise mieux dans une atmosphère joyeuse.

Les cérémonies se sont déroulées dans une ambiance festive et se sont clôturées à une heure raisonnable. (MAEIRCD)

Audience accordée à la chargée d'Affaires de l'Union Européenne(U.E) au Burundi



au Ministère des Affaires

Le mardi 10 mars 2026, Monsieur Sophonie Nitunga, Secrétaire Permanent chargé des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement

Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, a reçu en audience Madame Delphine Van Landschoot, Chargée d'Affaires à l'Union Européenne (U.E).

Les échanges ont porté sur le travail du Comité Technique de partenariat entre le Burundi et l'Union Européenne. Ils ont brièvement abordé la composition et le fonctionnement de ce Comité. Ils ont également discuté de l'organisation d'une réunion du Comité Technique

dans le cadre de la préparation du dialogue politique, en tenant compte des nombreux projets que l'Union Européenne mène en collaboration avec l'Union Africaine, dont le Burundi assure actuellement la présidence. Une date provisoire pour cette réunion a été fixée au 9 avril 2026.

Il convient de rappeler que le Comité Technique de partenariat entre le Burundi et l'Union Européenne organise régulièrement des réunions préparatoires pour le dialogue politique entre le Ministre des Affaires Étrangères et les Ambassadeurs accrédités au Burundi.

Le Comité Technique Burundais est composé du Secrétaire Permanent en charge des Affaires Étran-

gères et de la Coopération au Développement, ainsi que de Conseillers techniques au Cabinet. Le Secrétaire Permanent préside ce Comité, tandis que le Chef de la Délégation de l'Union Européenne en devient le Président du côté européen.

Lors des réunions techniques, les deux parties examinent ensemble les sujets à aborder et choisissent les points à inscrire à l'ordre du jour du dialogue politique. Ce dernier revêt une importance capitale, car il constitue une opportunité précieuse pour les deux côtés de présenter la réalité de leur situation et de proposer des mesures en faveur du renforcement de la sécurité nationale, dans le but d'encourager un développement durable. (MAEIRCD)

Session de Briefing des Secrétaires Permanents Membres du Comité Technique Conjoint sur le Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable entre le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies 2023-2027



Le mercredi 11 mars 2026, une session de briefing des Secrétaires Permanents membres du Comité Technique Conjoint sur le Plan Cadre de Coopération pour le Développement Durable entre le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies pour la période 2023-2027 s'est tenue à Kiriri Garden. Cette session était coprésidée par Monsieur Sophonie Nitunga, Secrétaire Permanent du Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement, et Madame Violet Kakyomya, Coordonnatrice Résidente des Nations Unies. Le briefing visait à renforcer la collaboration avec les partenaires du Système des Nations Unies ainsi qu'au suivi et à l'évaluation de leur soutien multiforme aux priorités nationales.

Dans son discours, Monsieur Nitunga a encouragé

ses collègues à accorder une attention particulière à cette session, qui s'adresse principalement aux Secrétaires Permanents. Il a souligné que le Plan Cadre de Coopération constitue un nouvel outil de travail pour le Ministère, reposant sur trois piliers fondamentaux : la continuité, la cohérence et l'efficacité. Il a insisté sur la nécessité de maintenir le rythme des projets initiés depuis 2023, malgré les éventuels changements au sein des équipes. Les priorités sectorielles doivent rester parfaitement alignées. Monsieur Nitunga a également noté que les agences des Nations Unies au Burundi sont des partenaires techniques précieux et qu'il est essentiel de les consulter selon les secteurs de responsabilité.



Prenant la parole, Madame Violet Kakyomya a remercié tous les participants pour l'intérêt qu'ils portent au

partenariat entre le Gouvernement du Burundi et le Système des Nations Unies. Elle a félicité les Secrétaires Permanents pour leurs nominations et a salué les efforts de collaboration déjà engagés avec les agences des Nations Unies.

Pour elle, le Cadre de Coopération constitue l'instrument stratégique le plus important qui guide l'action des Nations Unies dans chaque pays. Elle a précisé qu'au Burundi, ce cadre, qui en est à sa quatrième année de mise en œuvre, n'est pas uniquement un document des Nations Unies, mais un cadre conjoint entre le Gouvernement burundais et les Nations Unies, aligné sur les priorités nationales de développement et sur l'Agenda 2030 pour les Objectifs de Développement Durable. Madame Violet a rappelé que ce cadre repose sur une vision simple mais ambitieuse : accompagner le Burundi dans sa trajectoire vers un développement inclusif, résilient et durable, laissant personne de côté.

Elle a ajouté que le cadre de coopération 2023-2027 s'articule autour de plusieurs domaines clés, notamment : la transformation économique et les systèmes alimentaires durables, la gouvernance, l'État de droit et la cohésion sociale, le développement du capital humain, l'accès aux services sociaux de base, ainsi que la résilience environnementale, climatique et face aux ca-



tastrophes.

Madame Violet a conclu que le développement durable ne peut être atteint que par une action collective, coordonnée et fondée sur la confiance et la redevabilité mutuelles. Elle a ainsi encouragé les participants à poser des questions et à soulever des perspectives sectorielles pour continuer à améliorer le travail collectif.

Des échanges fructueux ont eu lieu au cours de la session.

Il convient de noter que le Plan Cadre de Coopération entre le Gouvernement burundais et les Nations Unies est entré en vigueur en 2023. (MAEIRCD)

Les responsables du bureau provincial de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage appelés à l'appropriation de la vision du pays



Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage a effectué, le mercredi 11 mars 2026, en commune de Bururi, pour sensibiliser les employés dudit Ministère, qu'ils sont les premiers acteurs de la mise en œuvre des stratégies pour atteindre la vision du Burundi pays émergent en 2040 et pays développé en 2060.

Le Secrétaire Permanent Monsieur Emmanuel Niyungoko au Ministère a demandé aux responsables des différents services du Ministère de s'approprier toutes les

réformes administratives et à conjuguer les efforts pour le développement du secteur environnemental et agricole.

Dans le cadre de la Vision, il a d'abord expliqué qu'un pays émergent, est caractérisé par une dynamique de croissance économique, un pays qui génère des bénéfices partagés pour l'ensemble de la population et dans un contexte institutionnel stable.

Il a ajouté que l'économie Burundaise sera soutenue par des infrastructures de qualité, par un secteur agro-industriel compétitif sur le marché international, un secteur minier exploité au bénéfice de la société et un secteur des services publics performant et moderne. (ABP)

**Ministère des Affaires Etrangères,
de l'Intégration Régionale et de la
Coopération au Développement**

**Département de la Communica-
tion**

www.mae.gov.bi

Twitter: @MAEBurundi